

HOROVITZ

JOAILLIER 26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE

MAISON DE CONFIANCE

EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

UN POUR TOUS TOUS POUR UN JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION ET EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique HELVE

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22, Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI

J. ZECCHINI PHARMACIEN DE 1ERE CLASSE 21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE R. Com. 24518 - Téléphone. 44840

Exécution minutieuse des Prescriptions médicales avec des produits de toute pureté. Spécialités pharmaceutiques de toute provenance. Articles de Pansements et de toilette. Accessoires en tous genres.

LA SUISSE DANS LE MONDE

Influence de la Suisse sur la Mystique de la liberté

L'histoire, la poésie, de J. J. Rousseau, les Suisses et la Révolution française

(Suite du numéro précédent)

La Suisse du XVIIIe siècle était un pays prospère où l'instruction et la richesse étaient plus largement répandues qu'ailleurs.

La protection d'un gouvernement absolu mais paternel, et l'égalité devant la loi étaient assurées à tous. Les bourgeois conservaient des privilèges qui, flattant sa vanité, lui faisaient oublier sa nullité politique.

Mais il y avait des ombres au tableau. Derrière cette belle façade apparaissent des signes de décadence, un formalisme étroit, des baillages exploités pour des profits personnels.

L'ancienne Confédération s'effondra en 1798, comme un édifice vermoulu, après cinq siècles qui ne furent pas sans gloire. Les armées de la République française, par un curieux choc en retour, envahirent, dévastèrent et pillèrent la Suisse au nom de cette liberté, de cette égalité, de cette fraternité.

La nouvelle de la destruction du régiment des gardes-suisse qui défendit le roi et la Constitution, le 10 août 1792, à Paris, souleva en Suisse une violente indignation. Les massacres de septembre où périrent les derniers survivants, officiers et soldats, achevèrent d'éloigner la majorité du peuple des cantons de la France d'un fureur de sang et de meurtres.

impatience l'heure de délivrer son pays, sujet de Leurs Excellences de Berne. Avec Pierre Ochs, de Bâle, il prit la lourde responsabilité, sur l'instigation de Bonaparte, de préparer les voies de l'invasion qui fit de la Suisse, pendant plusieurs années, le champ de bataille de l'Europe et la vassale de son puissant protecteur Napoléon.

Et pourtant Laharpe, avant d'être un fougueux jacobin, avait cru comme tout le monde, que le Pays de Vaud et la Suisse entière étaient libres, terre promise de la liberté, sous l'ancien régime. Etudiant à l'université de Tübingen, en 1772, il s'était lié avec quelques compatriotes: «Nous sommes tous frères», écrivait-il à M. Favre, à Rolle, car nous sommes tous concitoyens et égaux, tous nés dans une patrie où on se glorifie d'être libre, tous enfin animés d'un vrai amour patriotique et prêts à tout sacrifier pour aider à la patrie.

Le moment de faire du Pays de Vaud un canton indépendant était arrivé, en 1798. Laharpe et ses amis eurent le tort de mêler l'étranger à nos affaires intérieures, ce qui est toujours un geste condamnable. Cette crise inévitable aurait pu n'être qu'une simple querelle de famille, au lieu d'une effroyable calamité étendue à toute la Suisse, si les meneurs vaudois avaient agi seuls, en dehors de toute influence étrangère, comme le firent les libérateurs des baillages tessinois.

L'intervention du Directoire français en Suisse a été la conséquence de l'égoïsme cantonal, de l'affaiblissement des vertus républicaines, de l'aveuglement des Magnifiques Seigneurs, incapables de comprendre leur temps, d'entrer résolument dans la voie des réformes, de la décadence des institutions militaires. La Suisse de la fin du XVIIIe siècle était un pays riche et mal défendu; on le savait à Paris. Nous étions désignés à la convoitise de la République voisine, ruinée par la Révolution et avides de conquêtes. Bonaparte voulait s'assurer la possession des passages alpestres, nécessaires à ses opérations stratégiques. Les prétextes ne manquaient pas: les émigrés réfugiés en Suisse, l'indépendance du Pays de Vaud. La fable du loup et de l'agneau, fut illustrée une fois de plus par les faits.

Parmi les défenseurs de la vieille Suisse la figure du colonel Alois de Reding, de Schwyz, domine toutes les autres, avec celle de l'avoyer de Steiger, de Berne; Reding, le vainqueur du Rotenturm, répondit aux généraux français: «Les descendants de Tell ne peuvent pas échanger la liberté héritée de leurs pères, contre l'oppression et la contrainte, bien qu'on en décore du nom de liberté».

Lavater, vieillard au grand cœur, noble caractère, avait perdu toutes ses illusions sur l'idéal révolutionnaire. En 1793, il avait crié son indignation dans une lettre au jacobin Hérald de Séchelles, restée sans réponse: «Vous tyrannisez les hommes dix mille fois plus que vos tyrans sur les trophées desquels vous vous élevez. Depuis que vous avez tué et massacré votre bon roi d'une manière innocente... depuis que vous avez introduit la guillotine ambulante au lieu de la Bastille détruite, j'ai horreur de vous entendre parler de liberté. Monarchie ou république, cela m'est égal, mais liberté! L'humanité se vengera de votre hypocrisie d'humanité. En vérité, vous vous moquez de nous autres, de l'univers et des siècles à venir. O despotisme! je vois donc que tu es inséparable du sort des humains; je vois que tu prends toutes les faces possibles et tous les noms sacrés pour éblouir les peuples».

P. DE VALLIERE (Suite en page 4).

LETTRE DE SUISSE

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

Les dirigeants des Services du ravitaillement en viande de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, ont donné à la Presse des renseignements sur les raisons et les effets escomptés du rationnement de la viande entré récemment en vigueur.

La pénurie de fourrages concentrés, qui est importée de l'étranger, a réduit sensiblement la production de la viande, sans oublier que l'extension des cultures a obligé les paysans et les éleveurs à réduire leurs troupeaux de bétails de boucherie. On compte que depuis le début de la guerre, la production de la viande a diminué d'un tiers. On a tenté de parer à cette diminution en introduisant deux ou trois jours sans viande. Mais l'économie réalisée s'est révélée insuffisante. Le rationnement d'autres denrées comme les fromages et les oeufs, a eu pour conséquence que la consommation de certains produits carnés comme les saucisses, a sensiblement augmenté. Il a fallu se résigner à une mesure plus radicale que des jours sans viande, et décréter le rationnement, d'autant plus que les prix ont une tendance à la hausse. On veut éviter que ne se répète l'expérience de 1917 alors que dès la fin du troisième hiver de guerre le prix de la viande de porc avait subi une augmentation considérable.

La quantité de viande attribuée n'est pas uniforme. Les autorités ont établi un système de points qui permettent d'acheter des quantités variables selon la qualité. Il a fallu établir un barème indiquant quelles quantités de viande correspondent à un nombre déterminé de points qu'il s'agit d'un morceau fin ou d'un morceau plus ordinaire.

Pour l'établissement d'un barème, on s'est basé sur la relation 100 points correspondant en moyenne à 100 grs. de viande fraîche avec os. La quantité allouée serait donc en moyenne de 2 kgs. par personne et par mois.

La carte de rationnement du mois de mars comprenait 2 mille points ce qui représente une quantité inférieure à la consommation ordinaire du peuple suisse, qui était grand mangeur de viande avant la guerre. Mais la ration est encore bien supérieure à celle d'autres pays, surtout si l'on songe que ni le poisson, ni la volaille, ni les lapins et les boudins ne sont rationnés. C'est à juste raison que nos autorités peuvent écrire dans le communiqué qu'elles ont publié que la ration de viande suffit, avec les autres produits alimentaires rationnés ou non, à couvrir les besoins physiologiques en protéines ou en corps gras.

Il s'agit de restrictions mais non pas de privations. Comparée aux rations d'autres pays, celle qui est accordée aux Suisses fait encore très bonne figure. Certains se sont demandés cependant si la pénurie de viande n'est pas la conséquence d'exportations excessives. Or ce n'est pas le cas. Les exportations suisses se trouvent réduites, depuis 1938. Certes, la Suisse continue à exporter de la viande à l'étranger mais c'est à titre de compensation contre des semences, des engrais, d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de réaliser le plan d'extension des cultures.

LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET LE SECOURS AUX VICTIMES DE LA GUERRE

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a récemment effectué en faveur des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et d'institutions philanthropiques des achats de laine, de lait et de vêtements. C'est ainsi que sur des fonds mis à la disposition de la Ligue par la Croix-Rouge suisse et le Rotary international, 2100 k. de laine ont été achetées à l'intention des ouvriers de la Croix-Rouge française qui confectionneront des articles de layette pour le service social de la Croix-Rouge française et des chaussettes, moufles et chandails pour la colonie d'enfants polonais de Villars-de-Lans.

Un don de la Croix-Rouge américaine a permis à la Ligue de faire un achat de 100 caisses de lait pour les enfants de Paris et des régions du nord de la France. Un second lot de 20 caisses sera distribué aux enfants lorrains et alsaciens résidant dans le département du Tarn. En outre, la Ligue a remis 33 caisses de lait à la Croix-Rouge française pour les enfants dont s'occupe le service social de l'armée.

Enfin, d'accord avec la Croix-Rouge suisse et les services fédéraux compétents, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a fait une dernière distribution de vêtements chauds aux internés polonais en Suisse. Celle-ci, qui portait sur 500 tricotés, est la dernière d'une série de distributions de plus de 12000 articles, comprenant des sous-vêtements, des gants, des chaussettes et des chandails, faites par la Ligue à ces internés au moyen d'un don de 10000 dollars du Conseil national polonais, mis à sa disposition par l'intermédiaire de la Croix-Rouge américaine.

LE PASSE VIVANT

Le Canton de Soleure vers 1848

La ville de Soleure, chef-lieu du canton de son nom, est située au pied du mont Jura, dans un territoire agréable, sur l'Aar, qui la divise en deux parties inégales, unies entre-elles par deux ponts de bois. Elle est généralement bien bâtie; des murs flanqués de bastions, et accompagnés de fossés et d'ouvrages avancés, l'environnent. Les principaux édifices publics sont: la belle église cathédrale, dédiée en 1773, et la tour de l'arsenal, élevée en 1773, et à laquelle on arrive par un large escalier de trente-trois marches; la façade, devant laquelle on voit deux fontaines magnifiques, est entièrement renouée de pierre de roche. Cette église est du nombre des plus beaux monuments d'architecture de la Suisse. Le maître-autel, d'une noble simplicité, et plusieurs tableaux, parmi lesquels on distingue un beau Dominique Cervé, contribuent à en orner l'intérieur; viennent ensuite l'église des Jésuites, l'hôtel de ville, l'arsenal, la prison, l'hôpital, le théâtre, la maison des orphelins, et celle de correction.

Le théâtre est vaste, et d'une architecture élégante; les décorations en sont neuves; c'est le seul monument de ce genre qui existe dans toute la Suisse. L'arsenal est rempli d'un grand nombre d'armures de chevaliers, et de drapeaux conquis dans les combats. On voit dans cette ville, sur la place du marché, une antique tour que l'on suppose être un monument des anciens Bourguignons. Vous y verrez quelques antiquités romaines.

Soleure possède des sociétés savantes, et divers établissements d'instruction. La bibliothèque de la ville, qui n'a été fondée qu'après le milieu du siècle dernier, compte déjà plus de huit mille volumes. Celle des chanoines renferme plusieurs livres dont l'impression est très ancienne.

Les rues de cette ville ne sont ni bien nivelées, ni fort droites, mais assez larges, et ornées de plusieurs beaux bâtiments et d'un grand nombre de superbes fontaines d'eau jaillissante qui, ainsi que le ruisseau de la ville, contribuent à y entretenir la propreté. Les promenades y sont charmantes; celles des environs sont ornées de jolies maisons de campagne dont le coup d'oeil est admirable. Soleure est la ville de la Suisse où l'on jouit le plus des agréments de la vie. Pendant toute l'année, il se forme des réunions fréquentes composées de la bonne société de l'un et de l'autre sexe, et de différents âges, dans lesquelles les étrangers sont aisément admis. En hiver, des amateurs jouent la comédie, et donnent des concerts particuliers.

La colline en pente douce qu'occupe cette ville a été habitée dès les siècles les plus reculés. Pendant le moyen-âge, un couvent de bénédictins, converti dans la suite en un chapitre de chanoines, et le pèlerinage qui s'y établit auprès des reliques de Saint-Urs, la rendirent célèbre et florissante, et l'on vit séjourner dans cette cité des rois et des ducs. Lorsque la ligue des Suisses commençait à se former, Soleure dut son indépendance à une constitution libérale, à son économie, et à ses alliances avec Berne et avec les confédérés.

En 1481, les sages conseils de Nicolas de Flue assurèrent à ce canton, dans la Confédération, un rang qu'il soutint honorablement par les plus grands efforts pendant la guerre de Souabe. On a vanté, non sans raison, les traits de courage et d'intrepidité dont les Soleurois ont enrichi leur annales; écoutez un beau trait de générosité de la part de ce petit peuple:

Un duc d'Autriche, faisant le siège de leur ville, avait placé sur l'Aar un pont qui incommodait considérablement les assiégés. Il survint une pluie si abondante que, dans la crainte de voir rompre son pont par la violente rapidité de l'eau, ce prince le chargea de tout ce qu'il put contenir de soldats, persuadé que ce poids en empêcherait la ruine; cet élément ne respecta pas la prévoyance du duc, et le pont fut emporté avec les hommes. A ce spectacle digne de compassion, les habitants de Soleure, oubliant toute amitié, allèrent au secours des malheureux qui se noyaient; ils en sauvèrent autant que l'impétuosité de l'eau leur permit, et ils ajoutèrent à cet acte de grandeur d'âme celui de le renvoyer à leur général. Le duc, touché d'un trait aussi magnanime, leva le siège et fit la paix à l'avantage de cette ville.

L'intérieur du canton de Soleure n'offre presque aucun lieu remarquable; mais à l'extrémité, du côté de Bâle, est un petit district célèbre dans les fastes de la république helvétique. C'est celui de Dornach, situé sur la Birs, qui le sépare de la France. Lorsque, à la fin du quinzième siècle, l'empereur Maximilien voulut réduire les Suisses sous la domination impériale dont ils avaient secoué le joug, il envoya un corps d'armée, commandé par le comte Henri de Furstemberg, contre la Suisse occidentale, tandis que

lui-même, avec le gros de son armée menaçait les cantons de l'Est. L'armée de Furstemberg n'était arrêtée dans sa marche que par le château fort de Dornach, regardé comme la clef de la Suisse occidentale. Après avoir ravagé les environs, il mit le siège devant le château, qui la nature avait fortifié plus que l'art, et qui n'était défendu que par une faible garnison; mais elle était sous les ordres de Benoit Hugl, Soleurois, l'un de ces guerriers intrépides qui, dans les circonstances critiques, valent un corps de troupes. Sans s'effrayer à la vue d'une armée beaucoup plus forte que la sienne, il résolut de se défendre jusqu'à l'extrémité.

Les Soleurois, déterminés à se mesurer avec les ennemis, avaient engagé demander du secours à leurs alliés, et, sous la conduite de l'avoyer Conrad, ils se portèrent sur Liesl. L'armée impériale, campée dans la plaine, au bord de la Birs, redoutant peu les Suisses, passait le temps à se divertir.

A la vue de ce camp abandonné à la dissipation et aux plaisirs de toute espèce, la petite troupe de Soleurois, qui avait gravi une hauteur, put à peine attendre l'arrivée des alliés pour fondre sur les Impériaux. Les Bernois et les Zurichois arrivèrent enfin, et à travers un bois l'armée suisse surprit les ennemis au milieu de leurs plaisirs. On les assomma auprès des tables, aux bains, dans les tentes, et la confusion parmi eux est générale. Le comte de Furstemberg perit un des premiers.

Cependant un détachement des alliés s'étant égaré dans les bois, ne put arriver assez tôt pour appuyer l'attaque. Les Impériaux s'aperçurent de la faiblesse de l'armée suisse, se rallièrent, et cernèrent même les assaillants. Les alliés se défendaient en désespérés; mais ils ne pouvaient pas soutenir longtemps une position aussi mauvaise. Leurs rangs commençaient à s'éclaircir, et la fortune paraissait les abandonner, lorsque tout-à-coup des instruments de guerre retentirent dans le lointain. Le doyen de Zug, couvert d'un manteau noir avec une croix blanche, gaitoie entre les rangs des Suisses en s'écriant: «Courage, mes alliés, courage, vos frères de Zug et de Lucerne arrivent».

A ces mots l'ardeur des Suisses se ranime et le terreux s'empare des Impériaux; qui apprennent en même temps que le pont de la Birs est rompu. Ils furent en désordre; les alliés les poursuivirent et les taillèrent en pièces. Revenus sur le champ de bataille, les vainqueurs achevèrent le repas commencé par les vaincus, rommassent un butin considérable, des bœufs, de l'argenterie, etc.; mais ce furent les drapeaux et les bannières qui parurent aux chefs suisses la capture la plus importante.

Trois mille Impériaux avaient péri dans la bataille. Les Suisses avaient perdu près de cinq cents hommes. Le lendemain, les bannières d'Uri, d'Unterwald, de Schwitz et de Fribourg se joignirent à celles de leurs alliés; ils restèrent deux jours sur le champ de bataille, prêts à combattre les Impériaux s'ils revenaient; mais ceux-ci ne s'en avisèrent pas. La victoire de Dornach mit fin aux entreprises de l'empereur contre la Suisse.

On voyait encore, au commencement de ce siècle, le vieux pont de la Birs qui, dans cette journée célèbre, avait été pris et repris; il était défendu par une tour. Un débordement de la rivière a fait écrouler cet antique monument. Non loin de là on voit un hameau et une chapelle dans laquelle sont ensevelis les ossements des soldats qui ont péri lors de la bataille.

Les habitants du canton de Soleure forment une population de langue allemande recommandable par sa loyauté et son activité. Ils représentent, selon les districts dans lesquels ils sont établis, une grande diversité d'habillements, de mœurs, de manières de vivre. A Soleure, les mœurs se rapprochent de celles de la France; dans le midi du canton, les paysans ressemblent, pour le costume et pour les usages à ceux des Bernois, et dans le district de Dornach, ils ont beaucoup d'analogie avec ceux du canton de Bâle.

P. J.

LA SEMAINE EN SUISSE

CE QU'EST LE RATIONNEMENT ECHELONNE OU RATIONNEMENT DIFFERENTIEL

Les autorités fédérales ont décidé d'introduire à dater du premier juillet prochain, le rationnement échelonné ou rationnement différentiel.

Il vaut la peine d'examiner les raisons et les modalités de ce nouveau régime alimentaire qui va s'imposer comme une mesure d'économie de guerre à toute la population.

(Lire la suite en page 2)

LA FÊTE DES MÈRES



Deuxième dimanche de mai, jour des mères! N'est-elle pas émouvante cette tradition qui consacre à la piété filiale la plus belle journée du printemps?

Et ceux qui ont encore le bonheur de posséder leur maman voudront la choyer en ce jour comme elle le fit pour eux à chaque heure. Maman! combien de tendresse, de douceur, d'affection résume ce seul mot! Notre mère, c'est l'être qui nous a toujours aimés et nous aimera toujours du plus profond, du plus constant, du plus humain des amours. C'est celle qui a veillé toujours, souffert souvent, peiné durement tant de fois pour guider nos premiers pas, articuler avec nous les premiers mots balbutiés par nos bouches inexpertes, et plus tard, pour consoler nos petites peines et nos grands chagrins, apaiser nos révoltes, arrêter nos déceptions, chasser nos désillusions, nous rendre l'espoir qui ouvre les portes de la vie. Notre Maman, c'est celle qui nous a tout donné sans rien attendre en retour, qui a sacrifié le meilleur d'elle-même pour faire de nous des hommes et les femmes que nous sommes, qui a essuyé nos premières larmes et guéri notre premier sourire. C'est vers elle aussi qu'à chaque joie, à chaque peine, notre cœur se reporte pieusement.

Comment, en pensant à nos mères, ne pas penser aussi à toutes les mères douloureuses, à toutes celles endeuillées par la guerre, à toutes celles aussi, dans les pays envahis que désespère l'avenir de leurs enfants. Comment ne pas participer à cette immense douleur collective. Si le monde actuel semble condamné, c'est dans l'âme et dans l'intelligence des mères que réside l'espoir d'une génération meilleure, gage d'un monde nouveau.

La souffrance est un terrible creuset. Une des seules consolations qui puissent être invoquées aujourd'hui, demeure l'espérance que tant d'héroïsme, tant de sacrifices, tant de deuils et tant de détresses ne seront pas, une fois, encore, faites en vain, mais que par dégoût de la haine, de l'esprit de violence et de conquête, renaitra le sentiment d'humanité, de la fraternité et du respect des droits primordiaux des individus et des peuples.

L'essence même de l'amour maternel est l'abnégation, la compréhension des natures et de leur diversité, l'amour sans demande.

On n'affirme jamais avec assez de foi que c'est là que peut être trouvée la solution des problèmes qui ont mené ce monde à la folie et à la mort. Nous ne savons que trop aujourd'hui que l'amour maternel, comme l'amour national, peut redonner la forme à plus désolante et la plus tyrannique. Nous ne voulons plus de Génitrix! Pas plus parmi les femmes que parmi les nations.

Comme le disait Mme Pierre Bovel, lors d'une causerie à la radio-suisse: «Le véritable amour maternel n'est-il pas semblable à la lumière qui se divise et demeure entière?»

C'est à cet amour, c'est à cette lumière qu'apportent leurs prières le cœur de celles et de ceux qui

voient en une Famille unie et rayonnante, joyeuse, généreuse et compréhensive, la pierre angulaire d'un Monde nouveau.

LE LIVRE D'OR DE LA MÈRE

- 1 L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères. 2 L'amour maternel est fait de tendresse, de soins attentifs et de dévouement. 3 Ma mère était une femme admirable. Tout ce qu'il y a de bon sur la terre, oui, de grandement bon, elle l'avait. Je ne puis penser à elle sans larmes. 4 Un fils se défie plutôt deux fois de la raison du père qu'une seule fois du cœur de sa mère. L'asile le plus sûr est le sein d'une mère. 5 Par ses fibres les plus intimes, l'être humain est relié à sa mère. Neuf mois durant, la mère et l'enfant n'ont-ils pas eu une seule et même vie? Cette identification pénètre toute vie humaine. On l'a vue sur les champs de bataille: «Maman!» 6 L'homme ne remercie jamais assez Dieu de ce don: une mère! 7 Les fils heureux n'ont pas de leur belle histoire à raconter sur leur maman que de simplement la nommer. 8 Pour une mère, l'enfant a beau grandir, il s'arrête toujours à la hauteur de son cœur. 9 C'est à ma mère et à ses bons principes que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. 10 Le cœur d'une mère est un abîme, au fond duquel se trouve toujours le pardon. 11 La meilleure méthode d'éducation pour un enfant, c'est de lui donner une bonne mère. 12 Femmes qui voulez être aimées beaucoup et pendant longtemps et jusque dans la mort, soyez des mères à vos enfants. 13 Le cœur d'une mère est la plus belle place d'un fils, celle qu'il ne perdra jamais, même quand il porte déjà des cheveux gris; et chacun ne trouve cette place qu'une seule fois dans la vie. 14 L'amour maternel est puissant: une mère, même quand on lui fait tout le mal possible, n'est pas capable de haïr celui qu'elle a porté sous son sein. 15 C'est ma mère qui m'a formé à la piété, à la générosité. Elle m'a enseigné non seulement à ne jamais faire le mal, mais à n'en avoir pas même la pensée. 16 La mère sourit au nourrisson qui lui mord le sein et, en l'appelant petit monstre, elle le couvre de baisers. 17 Dans tout ce qui m'arrive d'heureux ou de triste, ma pensée se tourne vers ma mère. Je crois la voir, l'entendre, lui parler. Quelqu'un dont on se souvient tant n'est pas absent... 18 C'est lorsqu'elle n'est plus là que l'on comprend ce qu'elle valait. Il semble alors que le feu du foyer s'est éteint et, à chaque heure du jour, on la recherche, on l'attend.

(Lire suite en page 4)



NOUVELLES DE SUISSE

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Lausanne 7 mai - Le Grand Conseil vaudois a réuni les 5 juges suppléants du Tribunal cantonal.

Il a voté un crédit de 1.350.000 frs. pour la transformation de la clinique chirurgicale.

SESSION DU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

Fribourg, 7 mai - Le Grand Conseil fribourgeois a abordé l'examen des comptes d'Etat pour l'exercice 1941.

SESSION DU MAI DU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Genève 7 mai - Le Grand Conseil de Genève s'est réuni aujourd'hui en session de mai.

Il a procédé à l'élection de diverses commissions.

Le Conseil d'Etat a présenté deux projets de lois créant un Office des salaires.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS

Lugano 7 mai - A Lugano s'est tenue la première assemblée générale des Chefs des Bureaux cantonaux d'apprentissage de toute la Suisse.

UN COURS DE JOURNALISME A LA FACULTE DE DROIT DE BERNE

Berne 7 mai - Le Conseil d'Etat bernois a décidé d'ouvrir un cours spécial de journalisme à la Faculté de Droit.

NOTRE TOURISME

Zermatt 7 mai - A Zermatt s'est tenue l'assemblée générale des Directeurs de Syndicats d'Initiative.

Le Conseil fédéral répond à cet effet, que le contrôle des assemblées politiques est du ressort des cantons.

UN AVERTISSEMENT DES AUTORITES FEDERALES AUX MOUVEMENTS EXTREMISTES

Berne 7 mai - Le Conseil fédéral vient de régler simultanément les requêtes émanant de deux mouvements extrémistes aux tendances exactement opposées.

D'un côté, le Rassemblement national, mouvement indépendant, anti-démocratique qui possède des adhérents en Suisse allemande, avait demandé l'autorisation de pouvoir organiser des assemblées publiques sur tout le territoire suisse comme d'autres partis politiques.

Le Conseil fédéral répond à cet effet, que le contrôle des assemblées politiques est du ressort des cantons.

La crainte manifestée dans certains cantons, de voir cette organisation nuire à la sûreté intérieure et à la neutralité de notre pays, n'est pas sans fondement.

Des influences extérieures s'efforcent au sein du Rassemblement national, et le cas échéant, le gouvernement est décidé à prendre les mesures qui s'imposent.

Donc, même si les autorités fédérales s'étaient reconnues compétentes pour accorder une autorisation générale, il n'aurait pas été question de donner satisfaction à la requête du Rassemblement national.

A l'opposé de ce mouvement se situent les partisans de M. Léon Nicole et de la Fédération socialiste suisse.

M. Nicole, convaincu de se livrer à une action communiste, interdite en Suisse, avait été exclu, avec trois de ses cordillonnaires du Conseil national.

Son parti, dissident du parti socialiste suisse, et qu'on appelle la Fédération socialiste, avait été déclaré dissout et interdit, en vertu des prescriptions pour les menées et les actions communistes.

Signée par M. Nicole et divers associés, une requête avait été adressée au Conseil fédéral aux fins de faire lever les interdictions pesant sur la Fédération et le journal «Le Travail».

Dans sa réponse, le gouvernement constate qu'il ne saurait envisager les mesures sollicitées, aussi longtemps que certains indices ne feront savoir que le requérant et ses associés n'ont pas renoncé à toute propagande communiste ou révolutionnaire.

Le Conseil fédéral tient à réaffirmer que les raisons qui ont motivé les mesures d'interdiction gardent toute leur valeur. La preuve en est que M. Nicole est sous le coup de poursuites pénales pour provocation à la grève générale.

Récemment, le Conseil fédéral a dû prononcer l'interdiction d'un groupe, dit «Défense populaire», qui a son siège à Genève, et qui, sous l'impulsion de M. Nicole, se livrait à des menées révolutionnaires.

Dans ces conditions, on ne pouvait pas assouplir les mesures contre lesquelles s'élève le requérant.

EN FAVEUR DE L'OEUVRE SUISSE DE SECOURS AUX ENFANTS

Berne, 7 mai - On annonce que l'oeuvre suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, placée sous les auspices de la Croix-Rouge a reçu 1.450.000 francs de souscriptions et d'aides.

FELIX WEINGARTNER N'EST PLUS

Berne, 8 mai - On annonce de Winterthur le décès survenu à l'âge de 79 ans, du célèbre pianiste Félix Weingartner.

Félix Weingartner est né le 2 Juin 1863 à Zarg, en Dalmatie. Il fit ses premières études musicales à Graz, sous la direction du professeur Remy. De 1881 à 1883, il suivit les cours du Conservatoire et de l'Université de Leipzig. Il se rendit ensuite à Weimar chez Liszt qui lui fit exécuter son opéra Sakuntala.

Il devint rapidement chef d'orchestre et se fit entendre tour à tour à Königsberg, à Hambourg, à Mannheim. De 1891 à 1898, il fut premier chef d'orchestre à Berlin. Il y dirigea des concerts symphoniques qui devinrent fameux sous sa direction. Il dirigea ensuite les concerts Kaïm à Munich.

De 1908 à 1911, il succéda à Gustav Mahler à l'Opéra Impérial de Vienne. De 1912 à 1914, il dirigea à Hambourg et à Boston. De 1919 à 1924, il assume les fonctions de chef d'orchestre de l'Opéra populaire de Vienne dont il dirigea ensuite les concerts philharmoniques jusqu'à 1927.

Il se rend ensuite en Suisse où il est nommé chef d'orchestre de la Société de Musique et directeur du Conservatoire à Bâle. Il s'était fait naturaliser citoyen suisse depuis de nombreuses années et il avait dédié à la Suisse, devenue sa seconde patrie, de nombreuses oeuvres fort appréciées, entraînées une partition du Faust de Goethe et des symphonies.

En 1924, il composa une oeuvre à l'adresse de Carl Spitteler dont il était un grand admirateur.

Félix Weingartner dirigeait depuis 1927, le Conservatoire de Bâle, l'Université de Bâle lui avait conféré le titre de Docteur Honoris-Causa.

Félix Von Weingartner n'est pas qu'un grand chef d'orchestre. C'est également un auteur de premier ordre auquel on doit divers opéras et plusieurs morceaux de musique de chambre. Il a également écrit plusieurs ouvrages fort instructifs.

Marié à plusieurs reprises, il a épousé en Suisse, son élève Carmen Studer qui l'a accompagné en Egypte lors de son récent voyage.

NOMINATIONS

Berne 8 mai - Le Conseil fédéral vient de nommer M. Weingartner, Consul à la Légation de Suisse à Washington.

AU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

Fribourg 8 mai - Le Grand Conseil fribourgeois vient d'approuver le projet de loi, relatif à l'application de la loi fédérale sur le cautionnement et le décret mettant au bénéfice de l'assurance chômage les personnes âgées de plus de 55 ans.

Le Parlement fribourgeois reprendra ses délibérations lundi prochain.

L'AGENCE TELEGRAPHIQUE SUISSE EN DEUIL

Berne, 8 mai - M. Freier, Chef de Service à l'Agence télégraphique suisse, vient de mourir à l'âge de 53 ans, après une longue et douloureuse maladie.

D'abord employé à la rédaction de Bâle, dès 1911, le défunt fut nommé en 1922 au bureau central de Berne.

A LA MEMOIRE DU PIONNIER DE L'AVIATION COMMERCIALE SUISSE

Berne 9 mai - Un monument vient d'être élevé à la mémoire de Walter Mittelholzer à Dubendorf le grand aéroport de Zurich.

Assistait à l'inauguration, fixée au 5e anniversaire de la mort du célèbre pilote, le général Guisan, M. Celio, Conseiller fédéral, Chef du Département des Postes et Chemins de fer, le Col. Div. Bondi, et de nombreuses personnalités.

Le discours d'inauguration, fut prononcé par le Col. Gerber, Président central de l'Aéroclub suisse qui a retracé la carrière de celui qui fut le pionnier de notre aviation civile.

Dès 1919, il constituait la première entreprise de tourisme aérien. Il accompli, comme pilote, des raids restés fameux, au-dessus des continents asiatiques et africains.

En 1931, il fonda la Swiss-Air, qui reste notre plus importante entreprise nationale de transport aérien.

DES BOURSES POUR LES RECHERCHES MEDICO-BIOLOGIQUES

Berne, 9 mai - Une cérémonie s'est déroulée à l'Université de Berne, à l'occasion de la création de la Fondation des Bourses de biologie médicale.

Le professeur de Muralt a relevé l'obligation des hommes de sciences de se donner entièrement à leur grande mission, de conserver et de développer le patrimoine scientifique suisse.

Au banquet qui suivit, M. Etter, Président de la Confédération, prit la parole et félicita les membres de l'Université pour la création de cette oeuvre élargissant encore la chance d'action de cette université.

La Nouvelle Fondation, destinée à encourager les recherches médico-biologiques, recevra un montant annuel d'au moins 85.000 francs qui seront répartis entre les étudiants les plus distingués de nos universités. On compte ainsi, en mettant les bénéficiaires à l'abri des soucis matériels, stimuler les recherches et susciter des vocations qui assureront à la science helvétique, un rôle de premier plan dans le monde.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUISSE

Berne 9 mai - D'après les résultats que notre commerce extérieur enregistrera au cours du mois d'avril, comparés à ceux du mois de mars, on peut dire que notre commerce accuse une augmentation des importations et une diminution des exportations.

En volume, ces chiffres sont en diminution sur les chiffres du mois d'avril 1941. En valeur, ils sont en hausse.

Cela ne fait que prolonger un mouvement déjà constaté pour les premiers mois de la précédente année.

ASSEMBLEE DES EDITEURS DE JOURNAUX

Berne 9 mai - En l'événement des Sociétés suisses des Editeurs de journaux, M. Sartorius, de Bâle, releva que la Presse suisse a su s'imposer

à elle-même la tâche d'être «la libre opinion, des citoyens libres d'un pays libres».

Elle a su combattre au premier rang pour la liberté et l'indépendance du pays et s'astreindre à la réserve qui s'imposait dans l'intérêt même du pays.

L'Assemblée a voté une résolution remerciant le Conseil fédéral et tout spécialement le Chef du Département de Justice et Police, pour la compréhension dont il a fait preuve à l'égard de nos journaux et de l'esprit de collaboration qui l'a animé dans toutes les questions se rapportant à la Presse.

Les Editeurs de journaux ont approuvé l'accord intervenu avec l'association de la Presse suisse au sujet de l'établissement d'un registre professionnel.

REUNION DES REPRESENTANTS DES DIVERS PARTIS POLITIQUES

Berne 9 mai - Les représentants des divers partis politiques se sont réunis à Berne, groupant des personnalités de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, des organisations patronales et ouvrières.

Ils ont examiné les propositions tendant à soumettre aux Chambres fédérales à la prochaine session, un projet en vue de créer un office d'élaboration de plans économiques et un organisme constitutif sous la forme d'une commission économique fédérale, et de donner à cette commission la mission d'établir un programme d'entente au point de vue de l'économie de guerre et de préparer la solution des problèmes économiques et sociaux d'après-guerre.

Les représentants des partis se déclarent prêts à appuyer ses efforts dans le sens indiqué.

LA LANDSGEMEINDE DU CANTON

Glaris 10 mai - La landsgemeinde glaronaise réunit plus de 6.000 électeurs.

Elle a élu Landammann du canton, M. Joseph Muller, qui était jusqu'ici vice-président du Conseil d'Etat.

C'est la première fois qu'un vice-président occupe ces fonctions.

Pour les élections complémentaires au Conseil d'Etat, quatre tours de scrutin furent nécessaires.

Le candidat socialiste fut élu unanimement contre le candidat radical.

Le gouvernement du canton comprendra dorénavant: 4 démocrates, 2 radicaux, un catholique, et, pour la première fois, un socialiste.

L'augmentation du nombre des membres du gouvernement implique l'octroi d'une allocation de renchérissement de 320 francs au personnel de l'Etat et aux membres du corps enseignant, et des allocations pour enfants.

Un crédit de 200.000 francs a été voté pour venir en aide à la population nécessiteuse du canton.

LES ELECTIONS A OBWALD

Berne 10 mai - Les électeurs d'Obwald ont approuvé les initiatives tendant à limiter la durée de l'éligibilité des membres du gouvernement, à assurer une limite d'âge et la séparation des pouvoirs ainsi que l'incompatibilité des fonctions publiques.

A LA SOCIETE SUISSE DE MEDECINE

Berne 10 mai - La Société suisse de médecine interne, a réuni ses membres afin d'examiner les problèmes relatifs aux maladies infectieuses et notamment à la tuberculose.

L'INTRODUCTION DU RATIONNEMENT DIFFERENTIEL

Berne 11 mai - On annonce aujourd'hui pour entrer en vigueur le 1er juillet prochain, l'introduction de ce qu'on appelle le rationnement différentiel ou échelonné.

Au lieu de l'égalité théorique, qu'établissait le système mis en vigueur jusqu'ici, le nouveau régime tiendra compte des besoins physiologiques variant selon l'âge et la profession.

La population sera répartie entre 4 grandes catégories de consommateurs, suivant la dépense de forces qu'exige l'exercice de la profession.

La carte d'alimentation normale servira de base au rationnement et restera l'équivalent de la catégorie la plus nombreuse. Des suppléments seront alloués aux autres classes qui comprennent les métiers assez pénibles, les métiers pénibles et les métiers très pénibles.

Les adolescents de 13 à 19 ans, seront aussi privilégiés.

L'ensemble de la consommation devra correspondre aux chiffres actuels.

DES MANIFESTATIONS EN FAVEUR DU DON NATIONAL SUISSE

Berne, 11 mai - A Berne, se sont déroulées, la semaine passée, pour s'achever dimanche, une série de manifestations en faveur du Don national suisse, qui s'exerce pour les soldats et leurs familles.

Les concours de populations qui se porta aux diverses journées, montra que malgré les difficultés du moment et les nombreuses oeuvres qui sollicitent un appui, les besoins de nos mobilisés ne laissent pas le public indifférent.

LES ELECTIONS COMPLEMENTAIRES ZURICHOISES

Zurich 11 mai - Une récente élection complémentaire pour le Conseil d'Etat, s'est achevée par un ballottage. On annonce que les socialistes sont décidés à maintenir leur candidat pour le second tour, le moins bien placé des trois concurrents.

Les trois mêmes concurrents seront donc de nouveau en présence le 31 mai prochain.

LA LANDSGEMEINDE DU CANTON D'URI

Berne, 11 mai - La landsgemeinde politique du canton d'Uri avait été supprimée en 1928. Il n'en subsiste pas moins une landsgemeinde corporative, héritière des biens indivis dont elle a l'administration.

Cette assemblée s'est réunie hier dimanche. Elle a approuvé un projet tendant à diviser chaque commune en une commune d'habitat et une commune de bourgeoisie.

La jouissance des biens communs

serait réservée plus strictement que maintenant, aux seuls autochtones des communes.

A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER FEDERAUX

Berne 11 mai - La Commission des chemins de fer fédéraux du Conseil des Etats, s'est réunie aujourd'hui à Berne.

Elle a examiné les rapports de gestion et les comptes de 1941.

M. Celio, Conseiller fédéral, Chef du Département des Postes et chemins de fer, et M. Maehli, Président de la Direction générale présentèrent des rapports circonstanciés sur la situation de l'entreprise.

La Commission a commencé ensuite l'examen de la gestion.

UN NOUVEAU VAPEUR SUISSE

Berne 11 mai - Le ministre de Suisse à Lisbonne, M. Henri Martin, le personnel de la Légation et les membres de la Colonie suisse ont assisté dimanche à une fête donnée par la Société suisse de Navigation sur son nouveau bateau «Alboula».

Plusieurs personnalités portugaises étaient présentes.

DERNIERES NOUVELLES

A LA COMMISSION DES C.F.F.

Berne, 13 mai - La Commission des Chemins de fer fédéraux du Conseil des Etats a résolu de proposer à l'Assemblée fédérale, l'acceptation des Comptes et du Rapport de gestion de notre réseau national pour 1941.

La Commission estime que le problème de l'assainissement financier des C.F.F. est toujours aussi urgent, malgré les résultats favorables de ces dernières années.

AU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

Fribourg, 13 mai - Le Grand Conseil fribourgeois a approuvé le Rapport de gestion et des comptes de l'entreprise fribourgeoise, et voté un crédit de 250.000 frs. pour la continuation de travaux de la Cathédrale St. Nicolas, et aborda le projet de loi concernant l'internement des individus qui présentent des dangers pour la sécurité publique.

LE CANDIDAT DU PARTI PAYSAN ZURICHOIS

Zurich, 13 mai - Le Comité du parti paysan zurichois a décidé de présenter derechef la candidature du Conseiller national Grab pour le second tour, relatif à l'élection d'un membre au gouvernement cantonal.

UN SERVICE DE PRESSE DE LA STE SUISSE DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Berne, 13 mai - La Ste suisse des recherches scientifiques a tenu son assemblée générale à Fribourg et a entendu 24 conférences scientifiques sur diverses recherches faites par les savants de notre pays.

L'assemblée a résolu de créer un service de Presse et de renseignements.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1ère page).

Le rationnement, nous le connaissons depuis longtemps, exactement depuis le début du conflit. Restreint d'abord à quelques articles de la consommation alimentaire, il s'est étendu de plus en plus. De nouvelles catégories et produits se voient ainsi englobés dans le rationnement. Une étape importante, relativement récente, consista dans l'introduction de la carte de viande.

Les mesures prises dans ce domaine visent deux buts principaux: l'économie dans l'utilisation des réserves et de la production, et la répartition équitable des biens disponibles entre les individus composant la population.

Pour éviter le gaspillage et la surconsommation, des mesures ont été prises. Il est relativement aisé de fixer pour chaque période de rationnement, les chiffres maximums. Mais l'équité en matière d'alimentation est infiniment plus compliquée qu'on pourrait le croire. Nous ne pensons pas seulement aux ressources du marché noir auxquelles ceux, étant bien pourvus de finances et de moyens, n'hésitent pas à recourir. Cette catégorie de problème ressortit principalement du domaine de la politique. Un système de répartition qui place théoriquement tout le monde sur le même pied est inévitable.

L'égalité totale n'est pas toujours la justice. Cette constatation bien simple, que chacun peut contrôler par l'expérience quotidienne, s'impose toujours plus, au fur et à mesure que les restrictions, par la force des circonstances, deviennent plus générales et plus serrées.

Il s'agit donc, par souci de justice et en même temps pour utiliser rationnellement les ressources encore disponibles, de corriger ce que l'égalité pure, l'égalité brutale, comporte d'injuste et de trop insatisfaisant.

C'est le but du rationnement différentiel ou échelonné, dont le principe de base pourrait se formuler de la sorte: «A chacun selon ses besoins physiologiques».

Des revendications privées, dont quelques-unes toutes récentes, prévalent leur raison d'être dans d'autres considérations que celle-là. Une requête zurichoise qui ne date que d'hier, demandait qu'on assouplît, qu'on adapta le rationnement selon le plus clair, non pas des besoins, mais des moyens.

Il serait intéressant de pouvoir différencier le système au point de vue des soucis parfaitement respectables d'ordre social, puissent être pris en considération.

Les autorités du rationnement ne croient pas pouvoir aller jusque là dans la crainte de compliquer le régime à l'extrême.

Ce dont elles tiennent compte, dans les nouvelles prescriptions, ce sont les exigences d'ordre physiologique.

L'échelonnement du rationnement obéira à deux facteurs: l'âge et l'activité professionnelle.

Est-ce à dire qu'on n'a aucunement pris ces facteurs en considération, jusqu'à ce jour? Nullement. Plus de quarante dispositions spéciales sont en vigueur qui apportent des attentions marquées au principe de la stricte égalité.

Rappelons simplement les rations supplémentaires allouées aux travailleurs de force, sous forme de points supplémentaires de viande ou des rations supplémentaires de fromage, allouées aux femmes enceintes et aux malades. Et dans l'autre sens, les rations réduites attribuées aux enfants en bas-âge.

Il y a là, mais sous une forme empirique et partielle, une première échelle de différenciation.

Aujourd'hui, après de longues études qui remontent à une année déjà, l'Office de guerre pour l'alimentation a décidé de normaliser et de généraliser le système. C'est en s'entourant de l'avis de commissions ou sièges d'experts scientifiques, que l'on a arrêté les grandes lignes du projet. Mais c'est aussi en considérant l'état de notre approvisionnement qu'on a établi les prévisions. C'est dire qu'il ne s'agit pas, en laissant les rations courantes, celles des consommateurs qui ne rentreront dans aucune catégorie spéciale, d'octroyer des suppléments absolus aux besoins spéciaux. Non. La somme totale des biens consommés doit rester la même. C'est la répartition qui en est quelque peu modifiée.

A partir du 1er juillet, chaque consommateur adulte de Suisse recevra comme par le passé, une carte de denrées alimentaires, à laquelle viendront s'ajouter pour certaines catégories, une ou plusieurs cartes supplémentaires dont nous dirons tout à l'heure la valeur.

Si l'on compte du critère de l'âge, le rationnement différentiel attribue aux adolescents des deux âges, entre 13 et 19 ans, une carte de denrées supplémentaire. Les enfants âgés de moins de six ans, reçoivent comme jusqu'à présent, une carte réduite, dite carte pour enfants. Les femmes enceintes et les mères de nouveaux-nés auront droit pendant une période de huit mois, à cheval sur la naissance, à quatre cartes supplémentaires.

Quant au facteur professionnel, on en a tenu compte de la manière suivante: la population sera classée en quatre catégories: celle qui sera la plus nombreuse, comprendra les travailleurs astreints à un travail pénible, celle des ouvriers astreints à un travail assez pénible, celle des ouvriers astreints à un travail pénible, enfin celle des ouvriers astreints à des travaux très pénibles.

Au mois de juillet, on entrera en vigueur le nouveau système. Voici comment se fera la répartition: La première catégorie n'a droit qu'à la carte de base. Les travailleurs classés dans la deuxième catégorie recevront une carte supplémentaire et ceux classés dans les troisième et quatrième catégories ont droit à deux cartes supplémentaires.

Pour le moment, l'avenir étant réservé sur ce point, on voit donc que les ouvriers astreints à des travaux pénibles et ceux astreints à des travaux très pénibles sont traités de la même façon.

Il ne faudrait pas croire que la carte supplémentaire correspondra à une seconde carte de part. Voici quelle sera la valeur en marchandises des coupons de cette carte pour le premier mois d'application: 100 gr. de légumes secs, 100 gr. d'huile ou de graisses, 100 gr. de fromage, 250 points de viande.

Mais on a voulu également tenir compte, et c'était nécessaire dans un pays aussi différencié que le notre au point de vue des habitudes alimentaires, des besoins variables selon les régions ou les professions. C'est pourquoi les cartes supplémentaires permettront des options, à la place des produits que nous venons d'énumérer. L'ayant-droit pourra obtenir soit 400 gr. de fromage (ce sera pour l'ouvrier agricole vaudois), soit 1.000 points de viande, (ce sera en outre pour l'ouvrier urbain amateur de saucisses, en guise de casse-croûte), soit 500 gr. de maïs (et là, on a pensé aux ouvriers tessinois habitués à la polenta), soit pour ceux qui mangent dans les cantines ou les ménages collectifs, 15 coupons de repas.

Tout cela est fort bien conçu, d'ailleurs, mais reste à résoudre l'appartenance à telle ou telle classe de travailleurs.

Il faut reconnaître que c'est le point le plus délicat du système. C'est celui qui a donné le plus de peine aux autorités du rationnement. Il est évident qu'il n'est pas facile de répartir en quatre groupes une population de plus de 4 millions d'habitants, sans courir le risque de devoir trancher arbitrairement certains cas limites. Néanmoins, avant de mettre en vigueur le régime, les offices fédéraux se sont entourés de toutes les précautions imaginables.

C'est sur la base d'un répertoire des professions, établi en collaboration avec les associations professionnelles les plus importantes, avec des membres de la commission fédérale pour l'alimentation de guerre (cette commission compte plusieurs experts physiologistes) avec les représentants de l'Office du travail et des inspecteurs des fabriques, que la classification a été établie. Ceux qui estimeront avoir droit à des rations supplémentaires, devront adresser une requête aux offices communaux, sur la base du répertoire professionnel, ceux-ci jugeront du bien fondé de la demande.

Nous espérons que cet exposé, qui laisse de côté nombre de considérations en aura au moins relevé la multiplicité du problème: scientifique, économique, psychologique, aussi, que doivent affronter ceux qui ont la charge de diriger notre économie de guerre.

Ce qu'on peut néanmoins attester, c'est que la minutie a inspiré les études et que l'intérêt général a seul été pris comme guide dans la mise sur pied des prescriptions.

PIERRE BEGUIN

LE COTON MAARAD Joint Finesse, Longueur et Résistance Se file de 100'S à 160'S Rivalise avec le Pima Américain et le Sakel Egyptien Meilleur marché que le Sakel à grade égal

SPLENDOR RUBBER SHOES, S.A. Fabrique de Chaussures avec semelles en Caoutchouc Talons, Tuyaux et tous genres d'articles en Caoutchouc. - Toile isolante. Usine: 50, Rue Ghamrah, Tél. 58148. Dépôt de Distribution: Rue Bein el Sourein - Tél. 47056 R.C. Caire 26979.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200 1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90 CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730 1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55 LEBON & Cie. Rue Sidi Metwalli No. 14 - ALEXANDRIE

FAITES votre CURE de PRINTEMPS avec le Yoghourt GROPPI préparé avec des bactéries bulgares, régulièrement renouvelées le bol à P.T. 1 et Livraison à domicile R.C. Caire No. 166.

DISQUES-GRAMOS-RADIOS Mais on a voulu également tenir compte, et c'était nécessaire dans un pays aussi différencié que le notre au point de vue des habitudes alimentaires, des besoins variables selon les régions ou les professions. C'est pourquoi les cartes supplémentaires permettront des options, à la place des produits que nous venons d'énumérer. L'ayant-droit pourra obtenir soit 400 gr. de fromage (ce sera pour l'ouvrier agricole vaudois), soit 1.000 points de viande, (ce sera en outre pour l'ouvrier urbain amateur de saucisses, en guise de casse-croûte), soit 500 gr. de maïs (et là, on a pensé aux ouvriers tessinois habitués à la polenta), soit pour ceux qui mangent dans les cantines ou les ménages collectifs, 15 coupons de repas. Tout cela est fort bien conçu, d'ailleurs, mais reste à résoudre l'appartenance à telle ou telle classe de travailleurs. Il faut reconnaître que c'est le point le plus délicat du système. C'est celui qui a donné le plus de peine aux autorités du rationnement. Il est évident qu'il n'est pas facile de répartir en quatre groupes une population de plus de 4 millions d'habitants, sans courir le risque de devoir trancher arbitrairement certains cas limites. Néanmoins, avant de mettre en vigueur le régime, les offices fédéraux se sont entourés de toutes les précautions imaginables. C'est sur la base d'un répertoire des professions, établi en collaboration avec les associations professionnelles les plus importantes, avec des membres de la commission fédérale pour l'alimentation de guerre (cette commission compte plusieurs experts physiologistes) avec les représentants de l'Office du travail et des inspecteurs des fabriques, que la classification a été établie. Ceux qui estimeront avoir droit à des rations supplémentaires, devront adresser une requête aux offices communaux, sur la base du répertoire professionnel, ceux-ci jugeront du bien fondé de la demande.



AU CAIRE

Parmi nos Sociétés...

COLONIE SUISSE DE VACANCES A RAS - EL - BAR

L'Ecole Suisse du Caire a l'intention d'organiser une colonie d'enfants à Ras el Bar pendant les mois de Juillet et d'Août...

Cette colonie serait ouverte à tous les enfants de l'Ecole et, en outre, dans la mesure des disponibilités à tous les autres enfants de la Colonie Suisse.

Etant donnée que la hutte devrait être réservée le plus tôt possible, les parents sont priés de s'annoncer d'urgence auprès de l'Ecole Suisse.

AU BAR DU CERCLE

Tous vos amis se réunissent le Vendredi soir.

Les Mezzés y sont toujours délicieux... et la Bière bien glacée.

Retenez VENDREDI 15 MAI 1942:

Nous allons nous mesurer en un concours de Jass.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

Séance du Mardi 19 mai chez Mme Bless, 3, Rue Sir Moncrieff, Zamalek. Rendez-vous au Cercle à 4 h. 30 p.m.

Cercle Suisse du Caire

CHAMPIONNAT ANNUEL DE QUILLES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI 1942

Samedi soir les joueurs de Quilles du Caire se trouvaient en présence pour disputer le titre convoité de Champion 1942...

Dès le début des hostilités, Kuster faisant un départ foudroyant, marque, dès sa deuxième série, 51 points. Satisfait, il décide de se reposer sur ce résultat rapidement acquis...

Mais Dimanche après-midi, tant de méritoires efforts furent enfin récompensés. Sartori fait 53 points, puis Schubiger égalise, mais Sartori, grâce à une précédente série de 47, conserve la tête et semble bien devoir la garder malgré les efforts désespérés des attaquants...

Un valeureux joueur, qui, avec une série de 50 et 2 de 47, méritait bien d'être couronné par la Fortune, entra en lice pour jouer ses deux dernières cartouches - pardon, séries.

1ère figure, 1ère boule... lamentablement elle passe à côté. Zéro point. Décision énergique: «Tunis» crie Schott aux renqueteurs, et il commence sa dernière série.

1ère figure 6 points, 2ème figure 15 points, 3ème figure 15 points. Schott a maintenant 36 points et encore deux figures à jouer. Il se concentre, la boule part, roule, 5 quilles tombent, 10 points. Les 8 points manquants sont un jeu d'enfant, et quatre quilles abattues font juste le compte.

Le vainqueur de la dernière heure n'est plus inquiet, et le Championnat se termine sur ce résultat. Mais la soirée est loin d'être terminée. Pour les gourmets elle ne fait même que commencer.

L'assistance prend place autour de la grande table du dîner, et un fumet plus agréable vient rappeler à tous qu'il est 9 h. passé.

Fort heureusement la distribution des prix vient faire diversion, et l'un après l'autre les joueurs méritants... ou heureux... viennent choisir parmi la quantité de superbes prix offerts à leur hésitation. Chacun fut content, puisqu'il y en eut pour chacun, ou presque.

Enfin les Schubligs font leur apparition - des Schubligs tout simplement merveilleux, et qui avec la salade sans reproche qui les accompagnait, formaient une combinaison telle que nous en avions bien rarement goûté de pareille.

Le Comité, les joueurs et les spectateurs félicitent et remercient du fond de l'estomac notre chef HEIRI, à qui ils sont redevables de ce régal amoureuxment mijoté.

Nos remerciements aux organisateurs, et spécialement aux commissaires des fêtes, qui furent constamment sur la brèche durant ces deux jours, et bien des jours précédents.

RESULTATS TECHNIQUES

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Schott, Sartori, Schubiger, Kuster, Klausner F., Klingler, Mayer Hans, Gmür, Binzegger, Fässler, Roussy, Ballensperger, Bersinger, Tschanz, Huber, Dunschuetz, Sigris, Steffen, Schneider, Widmer, Frey, Bieri, Schellenberg, Graber, Klausner H., Klausner E., Schuler, Baehler G., Meyer E., Eigenheer, Wolf, Patry, Chaudet, Favarger, Tschopp, Pahud, Ferrier.

N.D.L.R. - Notre Président, qui se devait d'occuper une place éminente, ayant sagement décidé qu'il ne pouvait prétendre à la première, a tout modestement choisi la dernière.

BRAVO PRESIDENT!

KAIRO KLUBCHEGLETE VOM 10 MAI 1942

Samschtig und Sunntigmorge hat d'Cheghebahn wieder emol Grosse erleben! En grosse Tag hat sie gha - in allem. Viel geschobe isch worde, viel Lüt sind da gsi und - viel Gald isch für sie igange. Dass nun d'Chegleret dem einle mehr verheit isch und dem andere weniger, das gehört ja viel weniger zum Fäschet als d'Freud, die quet Stimmgig und en rächt würzige Schüblig. Un das isch wiederemal a dem Obig so recht zum Usdruck cho.

isch? Die chunnt nu eimol im Jahr vor, aber so en Hock mit Schüblig und Bier und uchrigi Ländler us Oltis Orgeli wünschet sicher alli die, wo da gsi sind, mehr als nur einisch im Jahr. Und wann derzu nu uf-fährlich Stierkämpf, Bässe - und Sesseltanz ufführt werdet, isch die Stimmgig da, die mir Schwyzer nötig und - ach so gän hand. Mer vergischt chini und grosse Serge, und die lang Wartezeit uf Ferie dahem i uestern Ländli wird agnehm unterbroche.

Luschtig sind mer vo dem Obig hei und alti hand wenigstens es Stückli Freud im Harze mitgnoh - denn für en jedes hat's halt glich kei Pryse gha...

LSCH.

A ALEXANDRIE

Parmi nos Sociétés...

SERVICE DE LIAISON D'ALEXANDRIE

AVIS

Le présent avis a pour but de rappeler à tous nos compatriotes que la Municipalité d'Alexandrie a offert il y a quelque temps de mettre à la disposition de toute personne qui en ferait la demande

UNE POMPE A MAIN SPECIALE POUR NEUTRALISER L'EFFET DES BOMBES INCENDIAIRES

Toute personne intéressée peut donc en faire la demande pour une pompe par appartement et par étage en s'adressant à Mr. St. Legier Hill ou son remplaçant à la Brigade des Pompiers à Kom el Dik à la condition de s'engager à se familiariser avec sa manipulation en prenant 2 leçons d'une demi heure et de signer l'accord que voici:

AGREEMENT

1. - This agreement covers the loan to me by the Alexandria Municipality of a stirrup pump in good working order and four receptacles for water or sand for combatting incendiary bombs.

2. - I agree to maintain this stirrup pump in good order and return it to the Alexandria Municipality Fire Brigade within seven days of notice asking for its return given to me at my address below by registered letter.

3. - Failing return of the stirrup pump in good order within seven days or payment of its value to the Municipal Cash Office by me within the same period I understand that I am liable for civil and criminal proceedings under the existing laws. I recognise that the value of the stirrup pump is fixed at Lstg. 3.

4. - In undertake to attend two lessons in the use of the stirrup pump at the Municipal Fire Brigade at times and on dates to be notified to me as a condition of the loan.

5. - I also undertake that the stirrup pump will be kept ready for use in my charge at the address given below which is my usual residence and in respect of which I have duly produced receipts for Municipal 2% tax paid for the preceding six months. I also agree that I will produce the equipment at the above address at any time called upon for inspection by a member of the Alexandria Municipality Fire Brigade charged with such inspection.

Des démonstrations à cet effet sont données gratuitement les jours de Lundi, Mardi et Samedi de 16 à 18 heures sur le terrain des Pompiers même.

Il serait désirable que les intéressés se forment en petits groupes pour assister aux leçons démonstratives. M. Rahm se fera un plaisir de donner au besoin d'ultérieurs renseignements.

En recommandant à nos compatriotes de se procurer cet appareil qui peut être très utile dans les raids aériens nous profitons de l'occasion pour leur rappeler aussi les MESURES GENERALES DE PROTECTION ET PRECAUTION préconisées en son temps par les autorités de la ville et par nous mêmes POUR LES CAS DE RAIDS AERIENS tels que:

PROVISION A FAIRE DE CERTAINS MEDICAMENTS et de matériel de pansement.

PROVISION DE CERTAINES DENREES ALIMENTAIRES de conservation facile

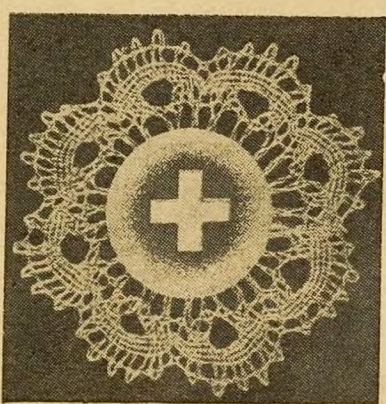
et dans les cas d'alertes mêmes:

il faut SE RENDRE IMMEDIATEMENT A L'ENDROIT adopté comme étant le mieux protégé contre les effets des bombardements après avoir fait UNE RESERVE D'EAU POTABLE, et après avoir FERME LES ROBINETS PRINCIPAUX D'EAU ET DE GAZ.

Nous entendons par le présent avis mettre en garde tout spécialement contre le danger couru par toute personne qui, en s'exposant aux fenêtres et sous les portes, peut être atteinte par des éclats d'obus, en DIRECTION LATERALE, du tir anti-aérien.

UN APPEL

AUX SUISSES DANS LE MONDE ENTIER



Chers Compatriotes et Confédérés,

Notre armée est continuellement mobilisée et prête à combattre. C'est avec fidélité et dévouement que les fils de la Suisse accomplissent leur devoir pour la patrie. Persévérance, renoncement et discipline, telles sont les qualités dont font preuve nos défenseurs et leurs efforts ne sont pas vains. Au milieu des ruines et des horreurs de la guerre, notre beau pays est, jusqu'à ce jour, resté indemne. Un peuple rendu fort par l'union y vit en paix.

La constante mise sur pied de notre armée tient fortement les hommes éloignés de leurs foyers. Aussi, dans bien des familles, dont le père est au service, naît une situation inquiétante que rend encore plus critique l'augmentation du coût de la vie et le rationnement. Il va sans dire que les secours légaux, comme les compensations pour perte de salaire, cherchent à remédier au mal. Néanmoins, dans bien des cas, cette action de l'Etat s'avère insuffisante. C'est pourquoi, l'aide bénévole, basée sur l'esprit de sacrifice du peuple suisse tout entier, doit ici jouer son rôle.

La grande collecte que le Don National Suisse a organisée en 1940 en faveur des soldats nécessiteux et de leurs familles, a déjà témoigné de cet esprit de sacrifice et d'entraide, donnant ainsi au monde la preuve vivante de l'étroite union qui existe entre le peuple et l'armée. C'est avec joie que les Suisses et les Suissesses du pays et de l'étranger ont déjà déposé la somme de 10,85 millions de francs sur l'autel de la patrie. Chers frères lointains, sur cette somme, vous avez, à vous seuls, versé plus d'un million (en nature et en espèce) Au nom de tous les soldats et de leurs familles qui ont bénéficié de cette aide, le Don National Suisse vous remercie de ce témoignage d'affection et de fidélité envers votre pays d'origine.

Depuis le début de la mobilisation, de 1939 jusqu'à fin 1941, les oeuvres sociales de l'armée ont dépensé la somme de 9 millions en chiffres ronds affectée à des buts de secours. En outre, une somme de 2,3 millions de francs en chiffres ronds a été versée à la Croix-Rouge pour l'accomplissement de sa tâche. Le bénéfice moral inhérent à cette activité est la paix intérieure du pays qui nous unit tous plus étroitement et nous arme pour l'avenir. Il est donc dans l'intérêt même de la Suisse que les Oeuvres sociales de l'armée puissent poursuivre leur activité bienfaisante. Aussi les organes responsables du Don National Suisse ont-ils décidé de se procurer les moyens financiers indispensables en organisant au début de cette année, comme en 1940, une deuxième et vaste collecte qui sera entreprise dans toute la Suisse. En février, les aides bénévoles des Oeuvres sociales de l'armée iront de maison en maison recueillir les dons que les citoyens et citoyennes de toutes les classes sociales de la population auront tenu à préparer d'avance. En mai, à l'occasion des journées de l'armée du Don National Suisse aura lieu une vente d'insignes en bois, oeuvre des sculpteurs de Brienz. Grâce à cette commande d'insignes, environ 300 petits paysans de l'Oberland ont pu obtenir du travail rétribué pendant les durs mois d'hiver.

Chers Confédérés,

Par notre deuxième action, nous aimerions atteindre tous les Suisses, ceux qui se trouvent au pays et ceux qui résident à l'étranger. Si la distance nous sépare, une même pensée, un même désir nous rapprochent: Nous voulons une Suisse libre et unie.

La joie que nous éprouvons à donner resserre encore ce lien, et, en campagne, nos soldats y voient le vivant témoignage de l'amour que vous portez à votre patrie.

Nous nous permettons de vous suggérer l'organisation au sein des sociétés suisses, d'une collecte dont le montant pourrait être versé comptant, selon les prescriptions sur les devises au compte de chèques postaux du Don National Suisse, Berne, III/3519.

Chers Compatriotes, dans la ferme conviction que vous ne nous refuserez pas votre appui, nous vous disons: Merci et que Dieu vous le rende!

Avec nos salutations patriotiques DON NATIONAL SUISSE pour nos soldats et leurs familles Le chef d'assistance de l'Armée: Col. FELDMANN.

Société Suisse d'Alexandrie

Les membres de la Société Suisse d'Alexandrie sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE DE PRINTEMPS

qui aura lieu au Cercle, 24, Rue Ambroise Rally, Chatby, à 11 heures 30 a. m. le

DIMANCHE 17 MAI 1942

Ordre du jour:

- 1. - Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle.
2. - Votations.
3. - Propositions individuelles.
4. - Divers. Le Comité

Aux parents des élèves de

L'ÉCOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

Madame, Monsieur,

Lors de notre dernière Assemblée Générale Annuelle un certain nombre de parents ont émis le vœux que l'article régissant l'âge d'entrée à l'École soit légèrement modifié. Notre Comité a étudié cette question et à la majorité a décidé de vous proposer le changement ci-bas.

Ce changement devant être accepté par une Assemblée Générale, nous vous invitons à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de notre Ecole, qui aura lieu à l'issue de l'Assemblée Générale de la Société Suisse d'Alexandrie, le DIMANCHE 17 MAI 1942, à 12 h. 30 PRÉCISES, dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie, avec l'Ordre du Jour suivant:

Changement de l'article 3 des Statuts comme suit:

ANCIEN TEXTE:

NOUVEAU TEXTE:

Le minimum d'âge pour l'admission en 1ère année primaire est de 6 ans révolus. Aucun enfant de plus de 16 ans ne pourra commencer une classe secondaire.

L'âge d'admission en 1ère année primaire est de 6 ans révolus. Toutefois, pour des enfants qui auraient 6 ans révolus le 1er janvier de l'entrée suivante, ils pourraient être exceptionnellement admis par le Comité, sur avis favorable du personnel enseignant et du médecin de l'École. Aucun enfant de plus de 16 ans ne pourra commencer une classe secondaire.

Nous désirons attirer votre attention à l'article 18 des Statuts qui prescrit que l'Assemblée Générale ne pourra valablement délibérer que si le quart au moins des Membres sont présents. Nous espérons que vous viendrez nombreux assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité de l'Ecole Suisse d'Alexandrie C. L. BURCKHARDT Président.

New Sports Club à SMOUHA City

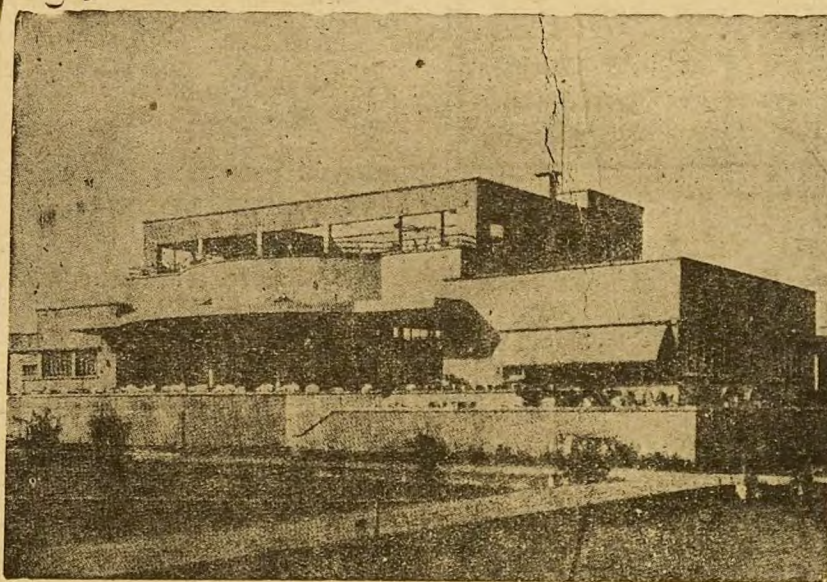


Photo RACINE

Tennis - Golf - Squashs Courts.

Jeux d'enfants. etc.

Pour admission s'adresser au secrétaire du Club.

THE CAIRO SAND BRICKS Cy.

B.P. 959, Le Caire - Tél. 59505 et 59506 R.C. Caire No. 723

Toutes sortes de briques pour la construction

Briques Silico-Calcaires, ordinaires et pour façades. Briques Creuses - légères et résistantes.

Briques ou Blocs de Béton Calcaire «Celtons».

Usines à Abbassieh et à Bassatine - Bureau de Ventes pour l'Usine de Marg. Agent d'Alexandrie:

Matériaux pour isolations contre la chaleur et le froid

Béton Cellulaire «Celtons», s'emploie sous forme de blocs, de plaques, coquilles et coulé sur place.

Pour isoler: les murs, les terrasses, les planches, les conduites de vapeur, etc.

M. ROLAND GAUSSEN

19, rue Sésostris, Alexandrie.

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 14, Rue de la Poste (Tél. 24249).

JEUDI 14 MAI ASCENSION 17 h. p.m. culte liturgique et musical. DIMANCHE 17 MAI 1942 10 h. 15 a.m. Culte en français.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39, Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 17 MAI 1942 9 h. 15 Ecole du Dimanche. 10 h. - Culte: «L'ESPRIT D'UN RITE» (Préparation à la Sainte-Cène de Pentecôte).

Adresse de M. le Pasteur Ecuver 30, Rue Madabegh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

DECES

Nous avons le regret d'apprendre le décès de notre compatriote M. Charles Milleret, architecte survenu au Caire à l'Hôpital Victoria le 21 Mars 1942 après une longue maladie très courageusement supportée.

M. Ch. Milleret, né à Genève en 1868, était un des anciens de notre colonie dont il faisait partie depuis plus de 40 ans. Il laisse à ses nombreux amis le souvenir d'un homme très doux, au sens artistique très développé, et dont la conversation soutenue par une prodigieuse mémoire, était empreinte d'un charme sans cesse renouvelé. Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

CONFERENCE

SOCIETE ROYALE D'ARCHEOLOGIE D'ALEXANDRIE

M. Paul Kraus, Professeur à l'Université Fouad Ier, fera le Vendredi 15 mai, à 6 heures p.m., une conférence avec projections sur: Du Nouveau sur les Tablettes de Tell El Amarna, à la salle de l'Association Internationale des Secours d'Urgence. Le public est cordialement invité. Le Secrétaire, Et. COMBE.

A NOS LECTEURS

NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT.

LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE:

à M. J. SAPIN 22, Rue Kasr el Nil Tél. 40938

à ALEXANDRIE: à l'Administration du Journal 30 Rue Salah el Dine Tél. 29795.

PETITE ANNONCE

Magnifique occasion pour amateur: à vendre meubles pour hall, style rustique, comprenant un bahut-canapé, un porte-manteau avec grande glace biseauté (belge) et quatre chaises, le tout en chêne massif et admirablement sculpté. Faire offre sous «Hall» c/o «Le Journal d'Egypte», 15, avenue Fouad Ier, Alexandrie.

PERSONNEL SUISSE est demandé au Caire par la Maison Group. Paie suivant aptitudes. Ecrire.

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS

R.C. Alex. No. 18143



# BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000  
RESERVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:  
ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - ISMAILIA - MINIEH  
- PORT-SAID - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:  
TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN  
PALESTINE - TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.  
R.C. Alexandrie 143

# IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1.000.000. Capital Souscrit et versé: £ 600.000  
Fonds de Réserve: £ 75.000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE  
Benha, Beni-Suef, Damahour,  
Fayoum, Mansourah, Minieh,  
Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE  
Toutes opérations de Banque. Caisse d'Épargne.  
R. C. No. 574 - Alexandrie.

# The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(Incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire  
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:  
MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd.  
Gainsborough.  
INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.  
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.

**TONELINE**

Il ne faut jamais économiser sur l'huile, les frais de graissage, comparés aux autres frais sont minimes.

# JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE

ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli - Tél. 27227  
LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier - Tél. 53959

**BROWN BOVERI** Machines et appareils électriques  
Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc - TrACTION électrique - Centrales  
Turbines à vapeur - Chaudières Velox

**SCHLIEREN** Ascenseurs - Monte-charge  
**LANDIS et GYR** Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES - Bureau d'Ingénieur - Conseil  
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.  
Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

# DEWAR'S WHISKY

L'aide le plus sûr de la publicité est la typographie.

\*Un personnel qualifié, un choix important de caractères et des machines modernes les plus perfectionnées nous permettent de donner toute leur valeur à vos imprimés publicitaires.  
Imprimerie A. Procaccia - Imprimerie du Journal Suisse d'Égypte et du Proche Orient  
30, Rue Salah El Dine Téléphones 22564-21086

# CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN ÉGYPTE SOUS

L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES  
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID  
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

## INFLUENCE DE LA SUISSE SUR LA MYSTIQUE DE LA LIBERTÉ

(suite de la page 1)

Cette protestation courageuse était la voix même de la Suisse, l'expression de cette horreur des excès, de cet amour des hommes, de cette fraternité chrétienne qui caractérisaient l'esprit suisse libéré des faux dogmes. Lavater se faisait le porte-parole de l'Europe cabrée devant les tureries de la dictature de Danton, Marat et Robespierre. Pendant l'invasion et l'occupation étrangère, son attitude fut celle d'un héros. «Il se dressa sur les ruines de la patrie comme la conscience vivante de la Suisse». (G. de REYNOLD: Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle, p. 388.) Il refusa de se taire et fut condamné à la déportation. Le 26 septembre 1798, devant sa maison à Zurich, il reçut un coup de fusil à travers la poitrine d'un soldat français ivre, auquel il venait d'offrir à manger et à boire. Il mourut, le 2 janvier 1801, des suites de sa blessure, apôtre et martyr d'une liberté fondée sur la charité et l'amour du prochain.

Jean-Jacques, le doux rêveur, assoiffé de justice, ennemi de la violence, a souvent été rendu responsable des crimes de la Révolution française. En préchant le retour à la nature, il n'avait pas voulu le retour à la sauvagerie. Nul doute que, lui aussi, eut donné libre cours à son indignation s'il avait assisté au massacre du 10 août, à la mort de Louis XVI, au calvaire de Marie-Antoinette, aux noyades de Nantes, aux boucheries de la Vendée. Mort en 1778, cette cruelle déception lui fut épargnée.

Le citoyen de Genève a propagé des théories qui, sorties de leur milieu naturel, c'est-à-dire de la Suisse modérée, équilibrée et conservatrice par tradition, se sont révélées meurtrières, une fois appliquées par des doctrinaires, des politiciens sans scrupules et des fous. «La Révolution française et l'invasion de 1798 nous prouvent de quelle manière une doctrine généreuse engendré le crime social, lorsque des mains d'un homme de génie, elle tombe dans celles des ambitieux et des médiocres: le flambeau qui devait répandre la clarté allume des incendies.» (G. de REYNOLD: Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle, p. 390.)

Pendant tout le XIXe siècle, et jusqu'à aujourd'hui, on retrouve, chez nous et ailleurs, les traces de cette liberté démarquée par la Révolution française, matérialisée et travestie par les démagogues pour aboutir à la dictature. Mais le reflet des feux du 1er août ne s'est jamais éteint dans le cœur des Suisses. Il a dépassé la crête des Alpes, il a éclairé les pays voisins, et jusqu'au delà des mers, il est devenu la lumière qui ne s'éteint plus.

Malgré ses éclipses passagères, le sentiment de la liberté est resté pour nous comme une protestation instinctive contre la haine, un appel à la compréhension mutuelle. Sa grandeur et sa noblesse s'imposent avec une force renouvelée dans la grande détresse et la pitié de l'Europe meurtrie et déchirée par la guerre. Nous comprenons, en présence du conflit des «idéologies» qui s'affrontent pour la domination du monde, combien notre idéal de liberté et d'essence supérieure, puisqu'il est basé sur une volonté d'alliance, par delà ce qui divise les hommes. C'est un souffle fraternel qui élève les peuples au-dessus des faiblesses humaines, jusqu'à l'amour du prochain. Le patriotisme suisse, purifié par cette foi toujours vivante au cours des siècles dans les consciences, est, par là même, un principe de morale internationale.

La Suisse s'est constituée au moyen âge, par la collaboration des classes, malgré les divergences et les oppositions qui, ailleurs, engendraient l'enfer, la haine, la guerre et la ruine. Elle a rassemblée des races, des religions, des classes sociales différentes autour d'un serment. Notre idéal national affirme une vérité de caractère universel et largement humain, nous avons réussi à en faire une réalité solide, par la tradition chrétienne de notre civilisation.

Notre armée vigilante, incarnation de notre volonté de vivre libres, attend son heure, devant sa terre et son histoire. Elle proclame avec simplicité, par sa seule présence, que la liberté ne peut mourir, tant qu'il y aura des peuples qui croiront en elle.

P. DE VALLIERE

## Le Canton de Soleure vers 1848

(Suite de la 1ère page).

- 19 Dans les heures où nous pleurons, nous sentons la bonté de notre mère; son image, comme jamais, est devant notre esprit et dans notre âme.
- 20 Heureux l'homme qui pourra rendre à sa mère les caresses et les contentements qu'il en a reçus; il y a un trésor qu'il ne rendra jamais: la bénédiction maternelle.
- 21 L'éducation des enfants, voilà l'oeuvre immense, voilà le chef-d'oeuvre permanent de la mère.
- 22 L'enseignement donné sur les genoux d'une mère ne s'efface jamais.
- 23 Ce sont les mères qui font par tout la fortune des nations.
- 24 Partout où il y a un foyer heureux, il y a une mère oublieuse de soi.
- 25 Il est des mots qui s'inscrivent au survivra que le dernier des hommes prononcera au dernier jour de l'humanité: Maman!
- 26 Qui la rend si bon?
- 27 — Ma mère et l'Évangile!
- 28 Quels sont-ils les plus beaux yeux du monde?
- 29 Les plus beaux yeux, ce sont les yeux que, les premiers, nos regards d'enfants ont entrevus: les yeux de nos mamans.
- 30 Une maman porte les yeux dans son coeur, et son coeur dans les yeux.
- 31 Il n'y a qu'une chose au monde qui soit plus belle et meilleure que la femme: la mère!
- 32 La valeur des hommes est en proportion du respect qu'ils ont eu pour leur mère.
- 33 Je n'ai jamais eu peur de la vie quand j'ai songé à ma mère.
- 34 Ma mère, sois bénie entre toutes les femmes.

Fred.

RECONNAISSANCE FILIALE  
D'UN GRAND-SAVANT

«Oh! mon père et ma mère! Oh! mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette maison, c'est à vous que je dois tout. Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la Science à la grandeur de la Patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'as inspirés. Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la légalité dans le travail quotidien; non seulement tu m'as les qualités persévérantes qui font les plus utiles, mais tu m'as aussi l'admiration des grands hommes et des grandes choses. Regarder en haut, apprendre au delà, chercher à l'élever toujours, voilà ce que tu m'as enseigné... Soyez bénis, l'un et l'autre, mes chers parents, pour ce que vous avez été, et laissez-moi vous reporter l'hommage fait aujourd'hui à cette maison».

Louis PASTEUR.

## Etablissement d'Horticulture FLOREAL

Maison Principale,  
8, Rue Chérif Pacha  
Succursales  
10, Rue Fouad Ier  
Tél. 27730 - Alexandrie

ABONNEMENTS  
pour Plantes d'appartements

DÉCORATIONS  
pour Fêtes et Mariages.  
Fleurs, Corbeilles et Couronnes

## AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH

Voitures Neuves et d'occasion

Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules

Facilités de paiement

## G. PAVID & Co

Rue Elfy Bey  
Le Caire. — R.C. 1382

## MONTRES DE QUALITE

chez  
O. DUSONCHET & FILS  
2, Av. Fouad Ier, LE CAIRE  
Maison suisse fondée en 1896

## SAVOY PHARMACY

**NORTON & Co**  
en face National Bank, LE CAIRE  
Pharmacie de Confiance  
Exécution soignée des Ordonnances  
= Prix très modérés =

## Macdonald's

Special Soda Water  
Makes a Good Drink Taste Better  
MACDONALD'S MINERAL WATERS  
3, Sharia Cattout, Tel. 5970, CAIRO.

## BAR EUGÈNE

43, Rue Madabegh  
Tél. 6040  
Gérant: PIERRE CABRI  
Rendez-vous des Suisses  
Consommation de 1er choix  
Accueil cordial



## MIEL PUR ABADIEH REINHART

El Hawaber Dakalish  
Représentant à Alexandrie:  
M. SURBECK  
Représentant au Caire:  
M. SCROTT

Pour les jours sans viande n'oubliez pas de commander votre tarte aux oignons ou au fromage

## chez E. Flückiger

MAISON SUISSE  
12, Rue Photios  
ALEXANDRIE  
Tél.: No. 223-23

Préservez votre santé en buvant  
Les Eaux Gaseuses  
N. SPATHIS

La boisson saine et rafraichissante par excellence

## Joseph FRIGIERI

BRITISH FIRM  
6, St. Mark Street  
ALEXANDRIA  
R.C. 22061 Alex. Tél. 23337

IRONMONGERY AND GENERAL HARDWARE STORE

CARPENTER'S AND MECHANICAL TOOLS, GARDEN IMPLEMENTS.

YALE LOCKS AND PADLOCKS, etc., etc.

## BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:  
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2  
Oceanic House, 1, Cockspur Street, S.W. 1.  
CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500  
Reserve Fund £ 2,600,000  
C. R. Alexandria No. 92  
OVER 500 BRANCHES (Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.)

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.  
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.  
The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.  
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

## Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne  
Ancienne Maison J. GHYSELEN  
ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha  
B.P. 654  
Téléphones: Privé M. J. Ghyselen 22520  
Direction 29151  
Bureau 22524  
Quais charbons 26163  
Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha — B.P. 127 — Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du  
CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU  
LA HAYE (HOLLANDE)  
(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

## S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000  
R.C. No. 171 Alex.  
Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul  
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonés  
Emballages de Mobilier en Caisnes et en Cadres (Liftvans)  
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde  
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

## FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.  
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)  
Capital : Lstg. 800.000  
R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre

BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.  
AGENCE au Caire: 71, Rue Neuve (Mousky) Tél. 51884  
R.C. Caire 984

COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILS EGYPTIENS:  
4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 53507  
R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:  
14, Rue Chérif Pacha et 26, Boulevard Saad Zaghloul  
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE</b> des <b>INDUSTRIES TEXTILES</b> S.A.E. Tél. 27493 Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital L.E. 500.000 Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, teinture et impression. R.C. Alex. 128	<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE</b> de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E. Tél. 2904 Usines près du Pont de Moharreb Bey Capital: L.E. 100.000 Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile. R.C. Alex. 10259	<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE</b> d'INDUSTRIE de TISSUS ÉPONGES S.A.E. Production spéciale des meilleurs TISSUS-ÉPONGES en Egypte R.C. Alex. 2709
---	--	---

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000

**NESCAFÉ**  
instantané...!  
visite inattendue ? ...  
vous permet d'offrir à la minute un délicieux café.  
Le café sans cafetière  
c'est un produit NESTLÉ

IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine — Tél. 22564